



Coronavirus

ADAPTATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE COLLECTE DE L'AGGLO

EN APPLICATION DES MESURES GOUVERNEMENTALES ET DES INSTRUCTIONS DE LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR, L'AGGLO ADAPTE SES SERVICES AFIN DE CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE.

En prenant en compte à la fois les mesures de confinement et la nécessité d'assurer les collectes indispensables, l'Agglo du Pays de Dreux met en place **dès aujourd'hui et pour une période indéterminée** les mesures suivantes :

• **SUSPENSION DE LA COLLECTE DES BACS BIODÉCHETS / DÉCHETS VERTS :**

à titre exceptionnel, vous pouvez déposer vos restes de repas dans votre conteneur à ordures ménagères (marron).

• **SUSPENSION DE LA COLLECTE DU VERRE EN PORTE-À-PORTE ET POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES.**

• **SUSPENSION DE LA COLLECTE DES SACS DÉCHETS VERTS**

(reprise initialement prévue pour le 23 mars),

• **FERMETURE DES DÉCHETTERIES**

pour lesquelles l'Agglo a confié la gestion au Sitreva. Pour plus d'informations sur les déchetteries : passdecheterie@sitreva.fr

Les collectes des ordures ménagères et des emballages papiers sont maintenues mais risquent de connaître quelques aménagements en fonction de l'évolution des effectifs.



Nous faisons appel au sens civique de chacun pour **conserver chez soi ses emballages en verre vides et ses déchets verts** le temps que la situation revienne à la normale.

Le service de réparations de bacs et de changement de capacité est également suspendu.

Seuls les remplacements de bacs cassés/volés et les nouvelles dotations sont assurés.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous tiendrons informés des évolutions.